

## APF France handicap reprend EARTA et annonce un plan de redressement ambitieux pour l'entreprise adaptée en Pays de la Loire

L'entreprise adaptée en liquidation judiciaire EARTA, implantée en Loire-Atlantique et en Sarthe et qui emploie principalement des personnes en situation de handicap, est reprise depuis le 3 février 2021 par APF France handicap (anciennement Association des paralyés de France). L'association a mobilisé son réseau du secteur adapté et protégé, APF Entreprises pour proposer un plan de redressement ambitieux répondant aux besoins du tissu économique local et un accompagnement social et professionnel aux salariés en situation de handicap.

### ➤ **Le sauvetage d'une entreprise adaptée placée en redressement judiciaire en octobre 2020**

Ayant eu connaissance du redressement judiciaire de l'entreprise EARTA et du risque pour l'emploi de ses 235 salariés - dont 210 reconnus en qualité de travailleur handicapé, APF France handicap a étudié la faisabilité d'une potentielle reprise et proposé un plan de reprise industriel permettant la sauvegarde de l'ensemble des salariés en situation de handicap, mettant l'accent sur l'accompagnement humain grâce à une méthodologie dont l'efficacité a déjà été prouvée au sein de son réseau d'entreprises éponymes.

### ➤ **Un accompagnement individualisé des salariés, à la fois social et professionnel**

APF France handicap propose un accompagnement professionnel doublé d'un accompagnement social, grâce à une ingénierie RH pour :

- L'évaluation précise de la situation sociale de chaque salarié,
- La mise en place d'un accompagnement personnalisé pour une formation opérationnelle et/ou qualifiante, grâce à un audit des compétences et un accompagnement sur les nouveaux métiers cibles.

### ➤ **Un plan de retournement ambitieux à 3 ans, répondant aux besoins du tissu économique du Pays de la Loire**

APF France handicap a répondu au besoin immédiat d'EARTA en proposant le déploiement de cinq nouvelles activités pour redresser l'entreprise adaptée en difficulté :

- La fabrication de masques
- Une ligne de production en tôlerie fine destinée aux Chantiers de l'Atlantique
- Le transport des personnes à mobilité réduite (TPMR)
- L'assemblage de vélos électriques
- La prestation de services dans le domaine du numérique



*« Nous avons réussi à sauvegarder 100% des emplois des personnes en situation de handicap. Ce dossier est la preuve qu'avec une ingénierie sociale ambitieuse, nous pouvons placer la sauvegarde de l'emploi comme premier critère d'un actif à reprendre dans le cadre d'une liquidation judiciaire. Grâce à l'implication du Conseil régional des Pays de la Loire, nous allons maintenant œuvrer pour la mise en place d'un plan stratégique permettant de fournir un emploi durable à l'ensemble des salariés », explique Farid Marouani, Directeur des Opérations du réseau d'entreprises d'APF France handicap.*



**APF France handicap** est une importante organisation française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches. Elle porte des valeurs humanistes, militantes et sociales et un projet d'intérêt général, celui d'une société inclusive et solidaire. Rassemblant 100 000 acteurs, dont près de 15 000 salariés, elle intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne grâce à son réseau national de proximité de plus de 550 structures (délégations, services et établissements sociaux et médico-sociaux et entreprises adaptées). L'association agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

[www.apf-francehandicap.org](http://www.apf-francehandicap.org)



Force historique du secteur adapté et protégé, **APF Entreprises** est le réseau des entreprises adaptées (EA) et établissements et service d'aide par le travail (ESAT) d'APF France handicap. Plus de 4200 collaborateurs dont 90% en situation de handicap sont accueillis sur plus de 50 établissements en France avec pour mission principale la garantie d'une insertion sociale et professionnelle durable. Prestataire en sous-traitance et/ou co-traitance tertiaire et industrielle, son modèle implique le développement d'une offre de métiers modernes et innovants correspondant aux besoins et attentes de professionnalisation des collaborateurs et de ses parties prenantes externes.

[www.apf-entreprises.fr](http://www.apf-entreprises.fr)